

Cette rubrique vous propose des informations sur le grand projet de la Plaine de l'Ourcq conçu par Est Ensemble et qui s'étend sur les villes de Pantin, Bobigny, Romainville, Noisy-le-Sec et Bondy.

L'Usine des transitions, 12 000 m² dédiés à l'économie solidaire et durable

A cheval sur les communes de Romainville et de Noisy-le-Sec, cet espace de 12 000 m² situé dans le quartier de La Folie concrétise l'engagement d'Est Ensemble et des communes de Romainville et de Noisy-le-Sec vers la transition écologique, sociale et économique.

Cet espace accueille depuis quelques mois de nouveaux locataires. 17 structures agissant à divers égards en faveur d'une économie circulaire, solidaire et durable ont investi les lieux.

Les équipes des villes, d'Est Ensemble, de Séquano et de l'Epif travaillent à la pérennisation de ce projet d'Usine des transitions.



© Ville de Romainville

ZAC DE L'HORLOGE LETTRE D'INFORMATION n° 5

AUTOMNE 2023



..... BONDY BOBIGNY NOISY-LE-SEC

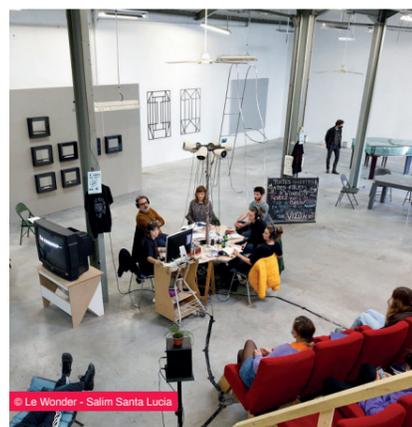


© Aldo Turchetti

Une nouvelle passerelle enjambera bientôt le canal de l'Ourcq. Après les passerelles Pierre-Simon-Girard à Bobigny et Romy-Schneider à Noisy-le-Sec, la passerelle bondinoise permettra de traverser le canal entre l'arrière du Conforama et les nouveaux logements de la Zac des Rives de l'Ourcq.

Le cabinet d'architectes Aldo Turchetti a été retenu par Est Ensemble et la ville de Bondy pour concevoir la passerelle, dont les travaux débiteront fin 2023, pour une livraison prévue fin 2024.

+ d'infos :
est-ensemble.fr/bientot-une-nouvelle-passerelle-bondy



© Le Wonder - Salm Santa Lucia

Le Wonder est un lieu géré par et pour les artistes, avec le soutien des collectivités.

Lieu indépendant, libre et expérimental, atelier de production autant que lieu de vie, le Wonder propose des espaces de travail à bas coût à disposition de la soixantaine d'artistes accueillis.

109 rue de Paris
Bobigny

+ d'infos :
lewonder.com



© Séquano - F. Badaire et T. Guyenet

Dans la Zac du Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq, le désenclavement du quartier de La Sablière se poursuit.

La rue Jean-Gabin, axe central du quartier, s'ouvre désormais vers la rue de Paris au nord et vers le centre-ville au sud.

Les travaux d'espaces publics du quartier se poursuivent, pour accompagner les livraisons de nouvelles résidences.

+ d'infos :
noisysecc.fr/ville-territoire/noisy-demain/zac/

De nouvelles ambitions

Après une phase de reprogrammation de la Zac de l'Horloge, la ville et Est Ensemble portent désormais de nouvelles ambitions pour le quartier autour d'un nouveau cheminement du nord au sud, du Coteau au Canal de l'Ourcq :

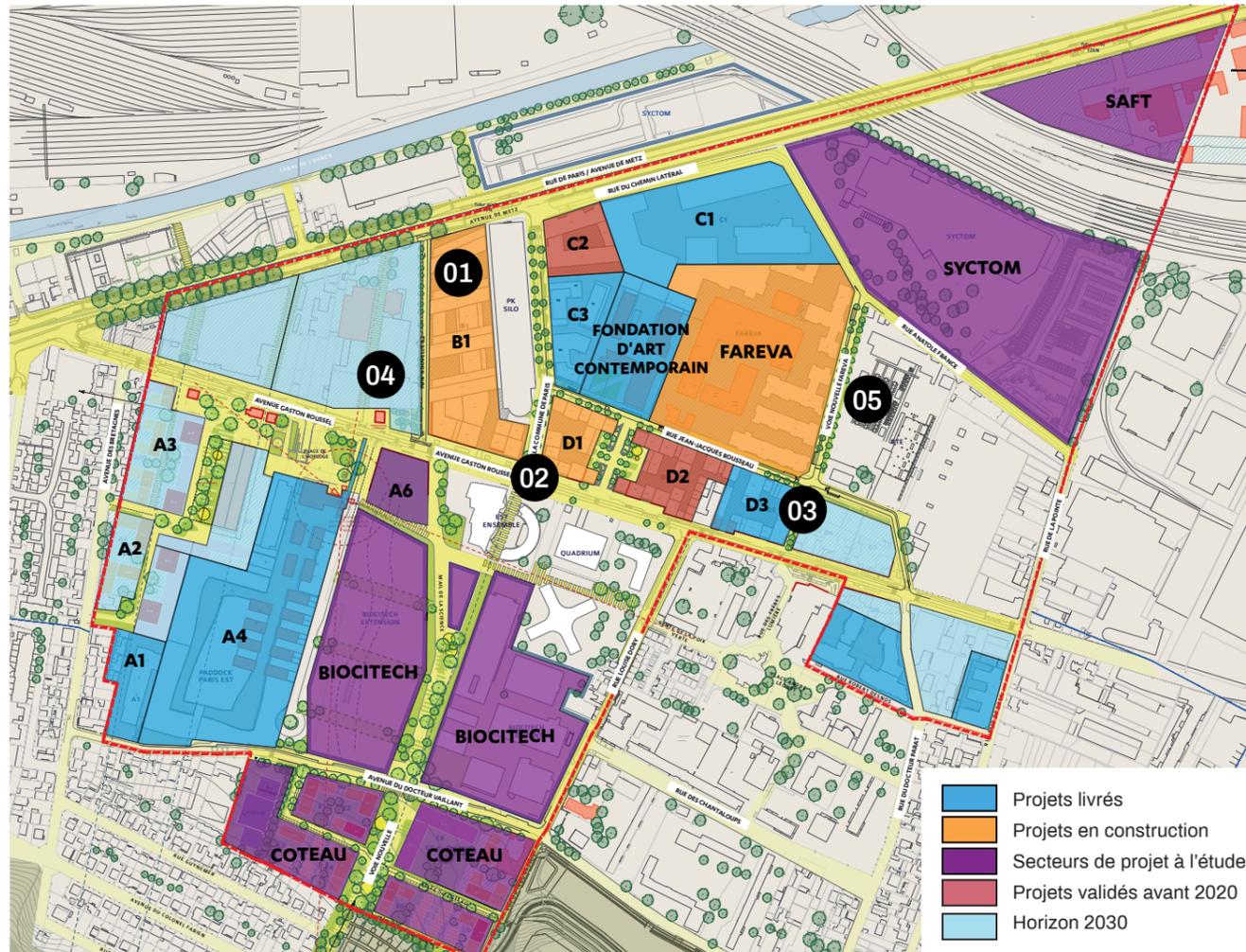
- maîtriser le rythme de construction de nouveaux logements,
- diminuer la densité des constructions et la taille des copropriétés,
- assurer une mixité programmatique dans la construction de logements (social et libre, bail réel solidaire, foyers sociaux, etc.),
- préserver des secteurs dédiés aux activités économiques,
- mailler le quartier avec de nouveaux espaces publics,
- produire de nouveaux espaces verts de proximité et planter des arbres supplémentaires.

L'aménagement de la Zac se poursuit donc et les ambitions portées par la municipalité et l'EPT trouveront une traduction concrète dans les projets de création d'un groupe scolaire, d'un équipement public ainsi qu'au renouveau des espaces publics.

Dans un climat de concertation et d'échanges réguliers, la ville et l'EPT souhaitent poursuivre cette démarche en 2024 et élaborer avec les riverains la suite des projets. Qu'il s'agisse du secteur Coteau ou des anciens garages de Paris, les projets visent à inclure plus d'équipements publics et des espaces publics plus généreux et végétalisés, pour redonner au quartier un développement équilibré.



Les actus de la Zac de l'Horloge



Réunion publique du 15 mai 2023



Question 1

Des banques seront-elles implantées en rez-de-chaussée des nouveaux projets ?

La réduction du nombre d'agences bancaires est un problème national. Les rez-de-chaussée sont travaillés pour accueillir des commerces de proximité.

Question 2

Quel est le nombre de classes prévu dans le groupe scolaire du Coteau ?

Le nombre de classes prévu est de 18. Des échanges sont en cours avec la ville de Pantin et Bobigny au sujet de la carte scolaire.

Question 3

Des crèches seront-elles implantées dans la Zac ?

Romainville dispose de 4 crèches communales. Cependant, elles ne permettent pas de couvrir l'ensemble des demandes des habitants. Par commission, 40 places en crèche sont attribuées pour 500 demandes. La ville de Romainville continue de travailler sur cette demande afin de palier la situation notamment aux Bas Pays. Une nouvelle crèche est à l'étude ainsi qu'une Maison des Assistantes Maternelles. Un travail est réalisé auprès du département afin de passer la capacité d'accueil des crèches départementales à 100%.

Espaces publics

04 CRÉATION D'UNE NOUVELLE VOIE

Le long de l'îlot B1, entre l'avenue de Metz (RD933) et l'avenue Gaston-Roussel, une nouvelle rue est programmée, dont les travaux devraient commencer début 2024 pour une livraison à l'été de la même année. Cette nouvelle rue sera largement végétalisée.

05 CRÉATION DE LA VOIE NOUVELLE FAREVA

Une nouvelle voie sera aménagée en 2024, entre la rue Anatole France et la rue Jean-Jacques Rousseau.

Projets livrés

03 ÎLOT D3

L'îlot D3 (logements avec rez-de-chaussées commerciaux) a été livré en septembre 2023. Séquano a réalisé les espaces publics, et notamment une nouvelle venelle piétonne reliant l'avenue Gaston-Roussel et la rue Jean-Jacques Rousseau.

Constructions en cours

01 ÎLOT B1

Les travaux des îlots B1A, B1B et B1C sont en cours. L'îlot B1A, qui accueillera les services de la Direction générale des finances publiques, devrait être livré à l'été 2024, tandis que les îlots B1B et B1C, qui accueilleront des logements et une maison médicale, devraient être livrés mi-2025.

02 ÎLOT D1

Les travaux de l'îlot D1 (logements avec rez-de-chaussées commerciaux) sont en cours et leur livraison est prévue fin 2024.

Secteur Coteau

La ville et Est Ensemble travaillent à la programmation de ce secteur, qui accueillera 290 logements, un groupe scolaire de 18 classes et de nouveaux espaces publics.

Une concertation avec les habitants sera organisée et les travaux de construction des logements devraient avoir lieu à partir de 2027.

Question 4

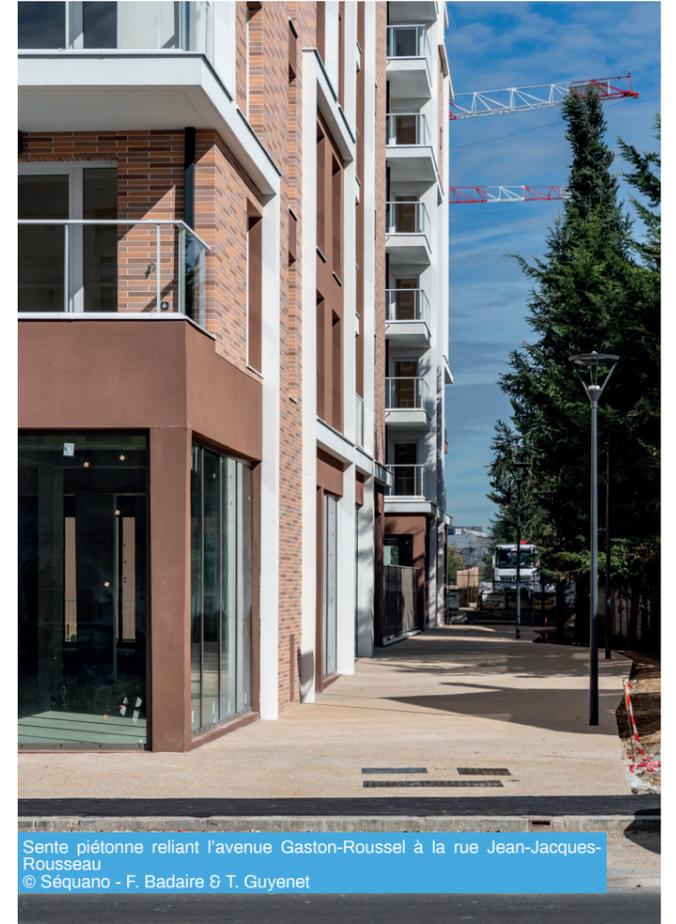
Quelles sont les échéances du projet de la Zac et qu'est-il prévu pour le stationnement en ville ?

Romainville est la ville d'Est Ensemble la plus carencée en stationnement. Dans les projets de voiries futures, il n'est pas prévu une augmentation du stationnement existant. Cependant afin d'éviter les véhicules ventouses et de permettre une rotation plus grande des véhicules stationnés, la ville étudie une évolution de la politique de stationnement.

Question 6

Quels sont les projets sur l'avenue de Metz et le long du canal ?

Le canal n'est pas à Romainville mais sur les communes de Pantin et Bobigny. Il y a donc un enjeu de coordination avec les villes voisines. La réflexion est menée de façon coordonnée sur les 3 villes. Un pôle d'économie circulaire et un port urbain seront implantés au bord du canal dans le cadre de la modernisation du site du Syctom. De nouvelles voies d'accès seront aménagées entre l'avenue de Metz et le canal. Sur l'avenue de Metz, le projet sera défini par le département qui pilote le projet du bus à haut niveau de service en site propre intitulé « TZEN-3 ». Dans le cadre de ce projet, l'avenue de Metz sera réaménagée.



Sente piétonne reliant l'avenue Gaston-Roussel à la rue Jean-Jacques-Rousseau
© Séquano - F. Badaire & T. Guyenet

Dispositif Temp'O

Le café associatif LaroCafé et l'entreprise Pimp Your Waste occupent les locaux du 74 avenue Gaston-Roussel pendant le temps de conception d'un projet définitif sur ce terrain.

Pimp Your Waste fabrique des meubles à partir de bois de récupération, et LaroCafé propose des concerts et des expositions.

Ils sont accompagnés par Est Ensemble via le dispositif de subvention Temp'O.

Question 5

Une charte chantier existe-t-elle pour le respect des horaires et la sécurité des riverains ?

La charte chantier existe bien et fait partie des éléments obligatoires pour les promoteurs. Il n'est donc pas normal que le cadre établi ne soit pas respecté. Des rappels sont faits régulièrement.